

Mairie de Castelnau d'Arbieu
32500 Castelnau d'Arbieu

Département du Gers

Compte Rendu Sommaire de la Réunion du Conseil Municipal 07 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 07 mars à 21 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Castelnau d'Arbieu, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie.

PRESENTS : TARBOURIECH Olivier, BORDES RANDIMBIVOLOLONA Odile, POLES Daniel, SOLANA Claude, LAGARDE Pascal, COLAS Mathieu

ABSENTS EXCUSES : CALVI Cristelle (procuration à O. TARBOURIECH), LACAYO Christiane, CIAPA Emmanuel

SECRETAIRE : O. BORDES

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du 13 décembre 2024 ;
- Voirie : programme 2025
- Plan Communal de Sauvegarde
- Route Européenne d'Artagnan : convention
- SIDEL : aire de compostage collectif
- Mutuelle communale à destination des habitants
- questions diverses

Approbation compte-rendu 13 décembre 2024

Vote : 7 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

Voirie : programme 2025. :

Monsieur le Maire fait part au conseil de la tournée faite sur les routes communales avec la CCLG. Et les propositions de travaux : route d'Urdens, route des 3 vallées.

Après discussion : réalisation de la route des 3 Vallées.

Plan Communal de Sauvegarde : PCS

M le Maire expose au conseil la nécessité de doter la commune d'un PCS. Celui-ci avait été élaboré il y a quelques années, mais pas validé.

Le conseil a été destinataire d'une copie ; M le maire attend les propositions ou modification s'il y a.

L'adoption du PCS ne nécessite pas de délibération, seulement un arrêté du maire.

Une copie sera ensuite envoyée en préfecture, une autre laissée en mairie.

Route Européenne d'Artagnan :

M le Maire fait part au conseil de la mise en place sur la Commune de Routes Européennes D'Artagnan. Ces routes sont équestres, pédestres et cyclistes. Elles partent de Maastricht et

parcourent 6 pays (Pays-Bas, Belgique, Allemagne, Italie, Espagne, France) sur plus de 10000 km.

5 Routes traversent le Gers, et 2 sur la Commune de Castelnau d'Arbieu (Route Royale et Route Madame d'Artagnan).

Leur tracé nous a été présenté par le Conseil Départemental. Il est en totalité sur les chemins communaux, sans passage en terrain privé.

Le Département nous demande de délibérer pour autoriser :

- Le balisage de ces chemins
- Le passage des randonneurs

Vote : 7 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

SIDEL : mise en place d'une aire de compostage collective

En complément des conteneurs installés au tennis, il a été proposé un composteur collectif, pour les habitants n'ayant pas de jardin, ou pas de place pour y installer un composteur individuel.

Les bacs, signalétique et petit matériel seront fournis par le SIDEL, le terrassement et l'accès réalisés par la Commune.

Le SIDEL assurera une sensibilisation aux usagers, et un suivi annuel.

Une convention doit donc être signée entre la Commune et le SIDEL.

Vote : 7 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

Mutuelle communale à destination des habitants :

M le Maire fait part au conseil de demandes d'administrés de mettre en place une mutuelle communale, avec des tarifs attractifs pour les adhérents.

Il présente le dossier de la compagnie MUTAMI, déjà partenaires de plusieurs communes dont Fleurance. Aucune participation de la Commune. La Mutuelle propose des tarifs et garanties aux habitants.

Une convention doit être signée entre la Commune et la Mutuelle

Vote : 7 voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstentions

Questions diverses :

Prochain conseil de budget : vendredi 11 avril 2025

Fin de la séance à 22 h 30

Signature du secrétaire



du Maire

